



FORMATION

PROPOSÉE PAR LE CNFPT - INSET DE NANCY

PRENDRE UN POSTE DE DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE CONSERVATOIRE

ITINÉRAIRE DIRECTEUR OU
DIRECTRICE D'ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE



POUR TOUTE INFORMATION :

Renseignements pédagogiques

Anne-Laure EXBRAYAT

Responsable du pôle culture

Tél : 03 83 19 22 38 - annelaure.exbrayat@cnfpt.fr

INSET de Nancy

Inscriptions

Claudette GUÉRY

Assistante de pôle

Tél : 03 83 19 22 29 - claudette.guery@cnfpt.fr

INSET de Nancy

DISPOSITIF DE FORMATION POUR LES DIRECTEURS OU DIRECTRICES DE CONSERVATOIRE EN 4 MODULES

CONTEXTE D'ORGANISATION DU PRÉSENT DISPOSITIF DE FORMATION

Le pôle Culture (INSET de Nancy) a mis en place un dispositif expérimental de formation pour accompagner les nouveaux directeurs - directrices et professeurs - professeures chargés de direction lors de leur prise de fonction en établissement d'enseignement artistique (conservatoire). L'évolution des missions, des pratiques et des publics conduisent les cadres des établissements d'enseignement artistique à développer des compétences dans un rôle d'aide à la décision auprès des élus, de traduire de nouvelles orientations pédagogiques, artistiques et sociales, d'innover en matière de projets d'établissement en lien avec les nouvelles organisations territoriales.

La raréfaction de la formation diplômante initiale, au regard des besoins de recrutement exprimés par les collectivités locales, font du métier de directeur ou de directrice de conservatoire un métier territorial en tension qui justifie le montage du présent dispositif de formation.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Directeurs - directrices des conservatoires ou écoles de musique, danse et théâtre, suite à une première ou à une récente prise de fonctions ;
- Professeurs - professeures d'enseignement artistique réfléchissant à une première prise de fonctions à un poste de directeur ou directrice de conservatoire ou d'école de musique, de danse et de théâtre.

Les stagiaires, en poste dans une équipe de direction de conservatoire ou d'école de musique - danse - théâtre relevant d'une collectivité locale, sont titulaires au moins d'un DE (Diplôme d'Etat) ou DUMI (Diplôme universitaire de musicien intervenant).

Les stagiaires, en poste d'enseignement dans un conservatoire ou une école de musique-danse-théâtre relevant d'une collectivité locale, doivent être titulaires dans le cadre d'emplois de professeur territorial d'enseignement artistique et/ou titulaires du CA (certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique, de danse ou de théâtre), et sont en réflexion par rapport à une prise de poste dans une équipe de direction.

Les candidatures à ce nouveau dispositif de formation font l'objet d'une sélection sur dossier constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, ainsi que de la photocopie des titres ou diplômes requis (DE, DUMI, CA, équivalence de diplôme).

Les candidats à ce dispositif de formation ont l'obligation de s'inscrire aux quatre modules constituant le bloc de compétences.

MODULES DE FORMATION

Bloc de compétences « Prendre un poste de directeur ou directrice de conservatoire »

- **Module 1 - SX300** : Diagnostic, évaluation et stratégie de service
- **Module 2 - SX301** : Ressources humaines
- **Module 3 - SX302** : Management
- **Module 4 - SX303** : Finances

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

S'agissant d'un dispositif de formation continue pour adultes en poste, il est crucial de recourir à des techniques variées et efficaces de pédagogie active. Le « faire-dire » et le « faire-faire » (méthodes actives, interrogatives et participatives) seront au cœur des séquences proposées aux stagiaires, les éléments de théorie et de démonstration ne faisant que s'en inspirer.

Chaque module est conçu autour d'un temps de formation en présentiel, de 3 à 5 jours, qui sera complété par des temps de formation à distance (temps de rendez-vous avec un intervenant). Ces temps seront organisés avec les stagiaires.

Des ressources formatives seront accessibles sur une e-communauté de formation. Elles permettront aux stagiaires d'explorer les domaines d'apprentissage du stage. L'e-communauté de formation permettra en outre de questionner les intervenants au-delà de la formation en présentiel.

PÉDAGOGIE À DISTANCE

Le CNFPT met en œuvre une politique de formation des stagiaires combinant des modules de formation en présentiel et d'autres modules de formation à distance.

Ainsi, certains modules de formation intègrent-ils des séquences de formation à distance : tutorat, classe inversée, cours à distance, ressources pédagogiques, e-communauté de stage, etc. soit tout autant de façons de se former à distance et tout autant de facilités de se rendre disponible.

ÉVALUATION

En plus de l'évaluation après chaque session et des journées en présentiel, il sera demandé à chaque stagiaire, à la suite de chaque module, d'effectuer un devoir personnel, dans le mois suivant la formation, sur la base d'un sujet donné par les intervenants. Ce devoir sera noté pour permettre aux intéressés d'apprécier leur assimilation de connaissances et leur montée en compétences à la suite de la formation. Le devoir sera annoté et restitué aux stagiaires.

PLANNING

MODULES		DURÉE (EN JOURNÉES)	DATES
MODULE 1 SX300	Diagnostic, évaluation et stratégie de service	5j présentiels INSET de Nancy	du 27 septembre au 1 octobre 2021
MODULE 2 SX301	Ressources humaines	3j présentiels INSET de Nancy + formation à distance	du 25 au 27 octobre 2021 et du 5 octobre au 25 novembre 2021 à distance
MODULE 3 SX302	Management	3j présentiels INSET de Nancy + formation à distance	du 05 au 07 janvier 2022 et du 8 décembre 2021 au 31 mars 2022 à distance
MODULE 4 SX303	Finances	5j présentiels INSET de Nancy	du 14 au 18 mars 2022

Module 2 - SX301 : Ressources humaines

Du 25 au 27 octobre 2021 en présentiel à l'INSET de Nancy

Du 5 octobre au 25 novembre 2021 à distance

3 jours de formation-stagiaire en présentiel ; évaluation d'un devoir personnel donné à l'issue de la formation ; 2 jours de formation-stagiaire à distance (webinaire) ; ressources documentaires en ligne ; e-communauté de stage.

Date		Intitulé
25/10/2021	9:00	Séquence 1 : Connaître le statut de la filière culturelle <ul style="list-style-type: none">Placer le conservatoire dans le cadre institutionnel de la fonction publique territorialeAppréhender et maîtriser le statut de la filière culturelleIntégrer la responsabilité du directeur ou de la directrice dans le domaine RH
	12:00	
	-	
	14:00	
26/10/2021	17:00	
	9:00	Séquence 2 : Gérer les ressources humaines <ul style="list-style-type: none">Mieux comprendre les enjeux de la coopération et de la responsabilisationIdentifier les leviers de la participation et de l'adhésionAppréhender l'animation d'un groupe, d'une réunionÉvaluer sa pratique d'animateur
	12:00	
	-	
14:00		
27/10/2021	17:00	
	9:00	Séquence 3 : Gérer et prévoir les effectifs et les carrières (GPEEC) <ul style="list-style-type: none">Faire l'état des lieux, échanges d'expériences (outils, pratiques et questionnements)Faire le diagnostic de la gestion des compétences dans l'établissementMaîtriser les principes d'une démarche GPEECClarifier, optimiser et renouveler l'organisation, le fonctionnement de l'établissement et les missions des enseignants
	15:30	
	15:30	
	16:30	Présentation du cas pratique attendu en intersession
	Évaluation du module	

Évaluation - Dans le mois suivant la formation

Devoir personnel (sous forme de cas pratique, par exemple) de chaque stagiaire, évalué par l'intervenant. Ce devoir permet d'apprécier la réflexion et la posture managériale de chaque stagiaire par rapport à une ou plusieurs situations concrètes qui se posent au cours de l'exercice de ses fonctions.

**Formation à distance, tutorat, sur toute la durée de la formation
du 5 octobre au 25 novembre 2021**

La réglementation et les textes - cadres structurant l'enseignement artistique dans les conservatoires relevant des collectivités locales

Module 3 - SX302 : Management

Du 5 au 7 janvier 2022 en présentiel à l'INSET de Nancy

Du 8 décembre 2021 au 31 mars 2022 à distance

3 jours de formation-stagiaire en présentiel ; évaluation d'un devoir personnel donné à l'issue de la formation ; 2 jours de formation-stagiaire à distance (tutorat webinaire) ; ressources documentaires en ligne ; e-communauté de stage.

Date		Intitulé
05/01/2022	9:00	Séquence 1 : Identifier et adapter son management en fonction des projets pédagogiques et des actions <ul style="list-style-type: none">Comprendre les définitions autour du management et les représentations qu'elles véhiculentAppréhender l'évolution du paysage et les enjeux actuels du managementIdentifier les grandes fonctions du managerSe situer comme manager DEEA dans son environnementIdentifier les styles managériaux et leurs implicationsAdapter son management en fonction des situations
	12:00	
	-	
	14:00	
06/01/2022	17:00	
	9:00	Séquence 2 : Valoriser les compétences de chacun au bénéfice de tous <ul style="list-style-type: none">Mieux comprendre les enjeux de la coopération et de la responsabilisationIdentifier les leviers de la participation et de l'adhésionAppréhender l'animation d'un groupe, d'une réunionÉvaluer sa pratique d'animateur
	12:00	
	-	
14:00		
07/01/2022	17:00	
	9:00	Séquence 3 : Maîtriser par la pratique la technique du co-développement managérial
	12:00	
	13:30	Séquence 4 : Synthèse auto-réflexive des stagiaires : les compétences acquises de la formation et l'identité managériale de chacun
	15:30	
15:30	Évaluation du module	
16:30		

Formation à distance, tutorat du 8 décembre 2021 au 31 mars 2022

Tutorat : Connaître son identité de manager d'un établissement artistique et pédagogique

Cette séquence de formation à distance permet une relation privilégiée avec chacun des stagiaires dans le cadre de son propre positionnement managérial dans des fonctions de direction de structure pédagogique et artistique.

Après une première approche des problématiques managériales en amont de la période en présentiel, deux webinaires d'1/2 journée seront proposés après les 3 jours de regroupement.

Un objectif sera défini de manière individuelle par chacun des stagiaires. Il s'agira lors de ces temps de webinaire d'accompagner chacun des stagiaires dans sa démarche managériale.

Module 4 - SX303 : Finances

Du 14 au 18 mars 2022 en présentiel à l'INSET de Nancy

5 jours de formation-stagiaire en présentiel ; évaluation d'un devoir personnel donné à l'issue de la formation présentielle ; ressources documentaires en ligne ; e-communauté de stage.

Date		Intitulé
14/03/2022	9:00 12:00 -	Séquence 1 : Assimiler les règles de base permettant de piloter l'élaboration et l'exécution du budget de son établissement dans le respect du cadre réglementaire <ul style="list-style-type: none">Élaborer un budget argumenté pour le conservatoire : préalables et généralitésDouble fonction du budget : acte de prévision et d'autorisationPrincipes traditionnels du droit budgétaire et leurs adaptations : annualité, unité, universalité, spécialité, équilibreNotions sur le plan comptable général : classification, codification, contenu (division du budget en sections : investissement / fonctionnement, recettes, dépenses)Notions sur les instructions budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales (nomenclatures de l'instruction M14 par nature / fonction)Contrôles
	14:00 17:00	
15/03/2022	9:00 12:00	Assimiler les outils de l'exécution budgétaire et identifier les rôles des différents décideurs publics responsables de l'exécution budgétaire <ul style="list-style-type: none">Les principes généraux de la comptabilité publiqueLa période d'exécution du budgetLa procédure d'exécution des recettes et des dépensesLes agents d'exécution du budget (ordonnateurs - ordonnatrices et comptables)Séparation des ordonnateurs - ordonnatrices et des comptablesLa responsabilité des ordonnateurs et ordonnatrices et des comptables
	14:00 17:00	Le code des marchés publics <ul style="list-style-type: none">Principe des différents seuilsLa mise en concurrenceLa publicité et les procédures internes à la collectivité Étude à partir d'un cas concret
16-17/03/2022	9:00 17:00	Séquence 2 : Distinguer les dimensions stratégiques, politiques et managériales présentes dans la préparation et la négociation du budget <ul style="list-style-type: none">Les responsabilités du directeur ou de la directrice adjoint de conservatoireLes 4 temps de la dépense publiqueBudget, acte politique essentiel d'une collectivité territorialeÉtapes de la préparation d'un budgetLes négociations internes au conservatoire, les négociations avec la collectivitéPrésenter et argumenter un budget auprès de la collectivité : le D.O.B Insertion de l'action du conservatoire dans le projet politique de la collectivité <ul style="list-style-type: none">Subventions des autres collectivitésFinancements européensDons, legs, mécénat et ressources propres
18/03/2022	9:00 13:00	Étude de cas en sous-groupes
	14:00 15:30	Correction de l'étude de cas du matin et conclusions de la semaine
	15:30 16:30	Évaluation du module et du dispositif complet de formation

Évaluation - Dans le mois suivant la formation

Devoir personnel (sous forme de cas pratique, par exemple) de chaque stagiaire, retourné au prestataire et évalué par celui-ci. Ce devoir permet d'apprécier la réflexion et la posture managériale de chaque stagiaire par rapport à une ou plusieurs situations concrètes qui se posent au cours de l'exercice de ses fonctions.

INSCRIPTIONS



La pré-inscription se fait sur [IEL](#), Code : **DIRED 001**

En parallèle à cette pré-inscription via IEL, il vous est demandé d'envoyer les pièces suivantes par mail à claudette.guery@cnfpt.fr :

- Formulaire d'inscription
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Copie du/des diplômes requis ou de leur équivalence

Date limite des pré-inscriptions et d'envoi des documents : lundi 30 août 2021.



WWW.CNFPT.FR